

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Création d'un service de téléconsultation

Un service de téléconsultation sera mis en place à partir du lundi 6 avril et jusqu'au 31 mai 2020, en appui au réseau des médecins du territoire de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, pendant la crise du COVID19.

Ce dispositif va permettre d'offrir une solution alternative aux consultations en cabinet médical aux personnes qui auraient du mal à accéder à un praticien localement, dans cette période où les déplacements sont contraints et où chacun peut avoir besoin de disposer d'un diagnostic en cas de suspicion de COVID 19. En effet, ce diagnostic est essentiel pour prendre rapidement les mesures adaptées dans les meilleures conditions dans les cas avérés de COVID19.

Le secrétariat de la plateforme de téléconsultation sera en mesure de recevoir les appels de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures, du lundi au vendredi. Cette activité devait faire l'objet d'un test jeudi 2 avril et vendredi 3 avril 2020, avant d'être ouverte au public du lundi 6 avril jusqu'au 31 mai 2020.

**Les patients pourront appeler un numéro de téléphone dédié, le 05 46 76 58 52.** Ils seront alors en contact avec un secrétariat qui pourra leur fixer un rendez-vous et les aider dans la démarche de prise de rendez-vous en ligne. Un document explicatif sera aussi disponible sur le site internet de la CARA pour accompagner les usagers de la plateforme.

Les conditions pour accéder à ce service :

- Disposer d'une connexion internet et d'un ordinateur. Il est aussi possible d'utiliser un smartphone.
- Habiter sur le territoire de la CARA
- Disposer d'une carte bancaire et de sa carte vitale.

Ce projet a pu être mis en place en un temps record à l'initiative de la structure royannaise « Allo garde » et grâce à l'implication de ses partenaires.

### Contact presse :

Docteur Christophe Charrier (équipe Allo garde), 1, rue du Docteur Paul Métadier  
17200 ROYAN. Tél. 06 27 46 39 78



VILLE DE ROYAN

